

# Municipalité de Sainte-Élisabeth

## AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE :**

- Conformément à l'article 148 du Code Municipal, le conseil de la municipalité de Sainte-Élisabeth, à une séance ordinaire tenue le sept (7) mai deux mille dix-huit (2018), au 2270, rue Principale à Sainte-Élisabeth, a modifié par résolution les dates des séances ordinaires du mois de juillet 2018 et du mois d'août 2018.
- Les séances se tiendront les lundis 9 juillet 2018 et 13 août 2018, à 20 h 00, au lieu ordinaire des séances au 2270, rue Principale à Sainte-Élisabeth.

DONNÉ à Sainte-Élisabeth, ce huit (8) mai deux mille dix-huit (2018).



Marie-Claude Couture, directrice générale

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Marie-Claude Couture, directrice générale de la municipalité de Sainte-Élisabeth, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 8 mai 2018, entre 13 et 17 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 8 mai 2018.



Marie-Claude Couture, directrice générale